

LEKHA DODI - N° 621

C.E.J

ב"ס"ד

''La Beauté de la Tora''

«LE NOM DE LA DELIVRANCE»

PAR RAV MOCHE MERGUI CHALITA – ROCH HAYECHIVA

Le phénomène du buisson qui brûlait et ne se consumait pas a attiré l'attention de Moshé Rabbenou. Le message était clair « C'est moi Hashem qui commande le feu de ne pas brûler du bois sec ». Ainsi les Béné Israël ne seront jamais anéantis. L'heure de la délivrance est arrivée, Hashem confie cette mission sacrée à Moché Rabbénou.

Moshé se permet de poser la question suivante Chemot Chap 3.13 Moché dit à Hashem « Or, je vais trouver les Béné Israël et je leur dirais : Le D'... de vos pères m'envoie vers vous... S'ils me disent : quel est son nom ? Que leur dirai-je ? » Hashem dit à Moché : « JE serai celui qui serai ! » Et Hashem ajouta : « Ainsi tu parleras aux Béné Israël: « JE serai » m'a délégué auprès de vous.

Ce passage de la Torah est très énigmatique. En quoi ce nom va-t-il convaincre les Béné Israël ?

Ce nom est un verbe ! « JE serai » est ce qu'un verbe est un nom ?

Rachi explique pourquoi Hashem a employé 2 fois « JE serai » : « JE serai celui qui serai » cela signifie JE serai avec eux dans la détresse présente, MOI qui serai avec eux dans leur asservissement

sous d'autres empires. Moshé dit devant Hashem « Maître du monde pourquoi vais-je leur parler d'une autre souffrance ? Ils ont bien assez de celle-ci » Hashem lui répond : « Tu dis vrai, ainsi tu parleras : et tu diras aux Béné Israël une seule fois, JE serai ». En effet « JE serai » c'est le nom de la promesse parle quel Hashem s'engage à délivrer Béné Israël. Ce nom au futur les Béné Israël le découvriront et le comprendront en voyant les 10 plaies et la sortie d'Egypte.

Aujourd'hui le peuple d'Israël est dans la souffrance comme le buisson qui brûle et le fait qu'il ne se consume pas est la preuve de l'espoir de la délivrance. A toi je te dis 2 fois « JE serai » c'est une promesse de même que « JE serai » avec eux pour les délivrer de l'esclavage de l'Egypte ainsi dans le futur je les sauverai de tous les asservissements sous d'autres empires. Rassure les Béné Israël par le nom de la promesse en leur disant une seule fois JE serai avec eux pour les délivrer. Le projet de la délivrance a déjà commencé par le phénomène du buisson qui brûlait et ne se consumait pas.

Tsipora l'épouse de Moché

Le Maharil Diskin commente : Yitro avait sept filles toutes pieuses et toutes vont se convertir à la fin.

Tsipora était la plus pieuse des sept – selon le Misrach elle porte le nom de "tsipora" l'oiseau – parce qu'elle va purifier la maison de tout signe d'idolâtrie tel l'oiseau purificateur qu'apportait le lépreux après avoir prononcé de la médisance.

Daat Zékénim (Bémidbar12-7): Moché reconnaît que toute sa richesse et sa réussite lui proviennent grâce à son épouse, en aucun cas il ne la quittera ! (Echet H'aïl Rav Stern)

HORAIRES CHABAT KODECH

Parachat "Chémot"

Vendredi 1^{er} janvier / 20 teveth

Allumage 16h46 / Chékiâ 17h04

Samedi 2 janvier / 21 teveth

Fin du Chémâ 9h52

Sortie de ChabaT 17h52 / Rabénou Tam 17h58

**Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de
Madame Fiby bat Mazal zal**

Le désespoir du médecin (*Divré Eliyahou Michpatim*)

Lorsqu'on a annoncé au Gaon de Vilna qu'untel allait mourir puisque le médecin a dit qu'il n'y avait plus d'espoir, le Gaon s'exclama : la Tora a donné l'autorisation au médecin de guérir mais ne lui a pas donné le droit de condamner le patient et de lui faire perdre tout espoir !

La médisance (*Alénou Léchabéah' Chémot page 80*)

Rachi explique : après que Moché ai pris connaissance de la médisance qu'avaient proféré Datan et Aviram, il se dit "maintenant je comprends pourquoi le peuple juif doit subir l'exil et ses aléas plus que tous les autres peuples ? Voilà que se trouve parmi eux des délateurs !". Rav Diner s'interroge : comment se fait-il qu'à cause de deux délateurs tout le peuple d'Israël est exilé ? Rabi H'aïm Kanievsky chalita lui répondit sur le champ : le peuple d'Israël qui sait que Datan et Aviram médisent et ne contestent pas, ils restent silencieux, cautionnent ce lachon hara et il leur correspond l'exil !

Priez ! (*Chiouré H'oumach Chémot page 33*)

Le Ramban commente : lorsque D'IEU envoie Moché pour libérer le peuple d'Israël, Moché lui dit : s'ils me demandent par quel nom D'IEU t'envoie ? D'IEU lui répond : ils n'ont pas besoin de connaître mon nom !, car Je serais avec eux en toutes épreuves qu'ils subiront, s'ils m'appellent Je leur répondrais – c'est la plus grande preuve de l'existence de D'IEU !

Notre Maître Rav Wolbe ztsal écrit : Moché demande à D'IEU qu'IL lui dévoile les secrets de la Tora afin qu'il puisse prouver aux Enfants d'Israël que c'est D'IEU qui l'envoie. D'IEU lui répond qu'il n'a pas besoin de connaître les secrets de la Tora pour prouver l'existence de D'IEU. Dis aux Enfants d'Israël qu'ils détiennent le secret de la Téfila – ils prient Je réponds !, ils n'ont pas besoin de plus. Le secret de la prière est la plus grande preuve qu'il y a Un D'IEU pour Israël. Si quelqu'un te demande de lui prouver que la Tora est vraie, réponds-lui : La Prière est la preuve de l'authenticité de la Tora ! Le H'azon Ich disait : aucune prière n'est pas répondue, il y a celle qui est répondu le jour même, il y a celle qui est répondu après un mois, et celle qui est répondu au bout de trente ans ; mais, aucune prière n'est laissée de côté. C'est ce que nous apprend le roi David tout au long du livre des Téhilim (Psaumes).

L'étiquette (*Véhigadta Chémot page 89*)

Lorsque D'IEU envoie Moché pour libérer les Enfants d'Israël, celui-ci demande : par quel mérite seront-ils libérés ? D'IEU lui répond : par le mérite de recevoir la Tora aux termes de quarante jours. Par ailleurs les Sages nous enseignent que c'est par le mérite du commandement de la circoncision et du sang du sacrifice de Pessah' que les Béné Israël ont été libérés, comment conjuguer ces deux notions ? On peut également s'interroger pourquoi la mitsva des Téfilin a été ordonnée aux Béné Israël avant même de recevoir la Tora lorsqu'ils étaient en Egypte ?

Rav Yaakov Galinsky zal nous éclaire : un jour j'étais dans l'autobus je voyageais pour aller donner une conférence, je vois sur le par brise de l'autobus une étiquette où il était inscrit "avis au conducteur – assurez-vous que les freins soient fiables avant de prendre la route". Là j'ai trouvé réponse à mes questions, poursuit Rav Yaakov zal : recevoir la Tora est le mérite de la sortie d'Egypte mais il fallait s'assurer que les Béné Israël en soient aptes, il fallait s'assurer que les freins fonctionnent avant de recevoir la Tora pour être libéré ! La circoncision c'est le frein qui prouve que l'homme sait s'arrêter avant de fauter. Le sacrifice de Pessah' c'est ne pas se laisser influencer par les peuples qui nous entourent. Les Téfilin c'est orienter sa tête et son cœur vers le divin. Ces trois commandements sont l'étiquette où on peut lire "vérifiez vos freins avant de prendre la route !".

L'élasticité de Bitya (Chiouré Harichon Létsion I page 237)

Lorsque Bitya, la fille de Parô, voit la souffrance des Enfants d'Israël qu'ils subissent en Egypte à cause de son père le pharaon souverain de l'Egypte, elle éprouve le désir de se convertir. Elle descend dans le Nil pour réaliser sa conversion. A ce moment-là elle voit un berceau qui flotte dans le Nil, "elle envoie" sa main et récupère le berceau dans lequel se trouvait Moché. Le berceau se trouvait à une distance de deux cent coudées (environ cent mètres), D'IEU lui fit un miracle et sa main s'étira jusqu'au berceau. Pourquoi D'IEU fit ce miracle ? Notre Maître le Gaon Rav Ovadya Yossef zal répond : Bitya était sensible à la souffrance du peuple juif, elle s'efforça par tous les moyens de s'élancer au secours du peuple esclave, D'IEU ne reste pas insensible envers ceux qui sont sensibles face à la souffrance de l'autre, il l'aïda et lui fit ce miracle. C'est comme ça dans tout ce qui touche la Tora, même si elle n'est pas toujours facile à réaliser, celui qui s'efforce à faire Tora et Mitsvot, D'IEU lui en offre les moyens !

D'IEU porte secours à qui ? (Oumatok Haor Chémot page 177)

La Tora témoigne "les Enfants d'Israël gémissaient à cause de la "avoda" ils crièrent et leur prière monta vers D'IEU". Au sens premier la "avoda" fait ici référence au labeur qu'ils endurèrent. Toutefois le Rav Israël de Téchortkov zal explique : le mot "avoda" note ici le Service Divin, les Enfants d'Israël souffraient de constater qu'ils n'avaient plus le temps et la force de s'investir pour ce qui est du Service de D'IEU, l'esclavage les éloignait du divin – alors leur prière monta vers D'IEU !

Les effets de la médisance (Chémirat Halachon chapitre 13)

Lorsque D'IEU envoie Moché pour libérer les Enfants d'Israël, il dira "mais voilà qu'ils ne m'écouteront pas". D'IEU lui dit : qu'attrapes-tu dans ta main ? "mazé béyadéh'a". Le H'afets Ha'im explique : ceci symbolise que celui qui médit sera châtié par des éléments qui lui sont proche comme sa main. D'une petite chose qui n'est qu'un bâton tu auras peur comme d'un serpent.

La plus grande mitsva (Drach Moché)

Il est quelque peu surprenant que Moché refuse tellement la mission que D'IEU lui impose pour aller sauver le peuple d'Israël. Mais la raison est simple, explique Rav Moché Feinstein zal : Moché veut se consacrer à la plus belle et plus grande des mitsvot : étudier la Tora !

Le salaire des mitsvot (Méroch Amana page 160)

La Tora salue la bravoure des sages-femmes d'avoir été à l'encontre du décret pharaonique de tuer les garçons juifs naissants, en notant leur crainte du Ciel. Ceci leur a valu de devenir les mères de la prêtrise, c'était là leur salaire. Rav Chah' ztsal disait : la Tora vient ici nous apprendre que le salaire que l'homme reçoit sur les mitsvot accomplies ne se définit par l'acte en lui-même réalisé mais par le rapport qu'on a avec D'IEU. La Tora note que c'est bel et bien leur yirat chamayim qui leur a valu un si grand salaire plus que le fait d'avoir sauvé les enfants. Ceci nous apprend également que pour réaliser la volonté divine rien ne doit nous freiner pas même et surtout pas le décret de quiconque.

Envoyez vos dons au Lekha Dodi 31 avenue Henri Barbusse 06100 Nice

Diffuser la Tora à tout prix !

Envoyez vos articles à daatora@gmail.com avant le 20 janvier 2016

A l'occasion de l'anniversaire des 16 ans du Lekha Dodi

Gadol hador ou Gadol qui dort

Par Rav Imanouël Mergui

Le livre de Chémot ouvre par le récit de l'esclavage des Béné Israël et la sortie d'Égypte réalisée par D'IEU par l'intermédiaire de Moché Rabénou. Il y a dans ce récit quelque chose de fondamental à analyser : l'origine des choses ! Qu'est ce qui nous a valu l'esclavage en Égypte ? Et pareille question pour ce qui est de la sortie : quel est l'élément qui a déclenché la liberté ? Si on ne sait pas répondre à ces questions on subit l'histoire, par contre si on y répond on devient acteur de l'histoire. Les éléments de réponse à cette analyse sont nombreux, les Sages dans leurs enseignements se sont longuement penchés sur cette question, et jusqu'aujourd'hui tous s'interrogent de savoir qu'est-ce qui serait à même de déclencher un avenir meilleur, libérateur voire messianique pour le peuple juif et l'humanité toute entière. Un des enseignements qui répond à cette question se trouve au traité Sota 12A, peu connu mais d'une extrême importance puisque fondamental pour saisir l'enjeu de toute "guéoula". « Amram - père de Moché – était le Gadol Hador, après que le pharaon ai décrété de jeter tous les garçons nés au fleuve il se dit "à quoi bon faire des enfants puisqu'ils seront tués" ; sur le champ il répudie sa femme – tout le peuple l'a suivi et tous ont répudié leur femme. Sa fille, Miryam, lui dit "ton décret est pire que celui du pharaon, effectivement lui n'a décrété que sur les garçons mais toi en agissant ainsi tu condamnes aussi les filles. De plus le décret du pharaon ne concerne seulement la vie dans ce monde ci, car en naissant ces enfants qui seront tués auront au moins la vie dans le monde à venir, alors que toi tu les condamnes même du monde futur puisque tu ne les laisses pas venir dans ce monde ci. De plus le décret du pharaon est incertain, il est un mécréant et le décret d'un mécréant peut facilement être annulé, alors que toi tu es un tsadik et ton décret se maintiendra de façon certaine". Il décida aussitôt ré épouser Yoh'éved sa femme – tout le peuple l'a suivi et tous ont repris leurs épouses ! ». Ce passage nous livre une multitude d'enseignement mais le premier à retenir c'est cet aspect "gadol hador". Il faut savoir que dans tout le Talmud cet adjectif "gadol hador" n'est cité que trois fois – à propos de Avraham (Kidouchin 32B), à propos de Rabi ou Rabi Yaakov bar

Ah'a (Moed Katan 22B). Rachi traduit le gadol hador comme étant l'homme qui est écouté par tous les hommes de sa génération ! Cette soumission au grand de la génération était majeure pour que la sortie d'Égypte se réalise. Son fils Moché qui guidera le peuple ne pouvait jouer ce rôle sans que le peuple ne le suive. De toute évidence le peuple juif a souvent eu du mal à suivre son guide, on préfère que le gadol dort ! Les critiques prononcées à l'égard du grand maître de la génération est un jeu que certains aiment prétexter par "les rabbins ne comprennent rien", "les rabbins sont trop vieux", "les rabbins ne servent à rien", "qui sont-ils pour nous dicter ce que nous avons à faire" etc. La conséquence première d'une telle approche c'est d'éloigner et d'empêcher la guéoula. L'histoire nous a prouvé maintes fois que ceux qui n'ont pas suivi les conseils des Maîtres ont sombré dans la faillite. Pour ne rappeler que quelques exemples : Mordéh'aï au temps de Pourim ou encore Rabi Yoh'anane ben Zakai au temps du second Temple. La difficulté de se soumettre à la parole des maîtres nous conduit vers une sottise sans égale : l'exil et ses drames. Des mouvements se sont créés autour d'un libéralisme mensonger du judaïsme pour taire la parole des Sages. Mais, ce fléau touche aussi l'individu, chaque juif dans son for intérieur a du mal à se plier aux conseils et aux décisions des Maîtres. Parfois l'homme préfère ne pas s'adresser aux Maîtres pour ne pas à avoir à entendre leurs dires. On préfère délibérément crever dans son coin plutôt que de bénéficier d'une orientation du Maître. Et, attention !, les Maîtres ne sont pas des distributeurs de ségoulote farfelues – cette approche est pire que ceux qui ignorent les Maîtres totalement. Lorsqu'on va consulter un Maître on gagne à tous les coups, écrit le Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita. Lorsqu'on évite le conseil des Maîtres on est dans la mort, dans l'erreur parfois fatale et irréparable. Ecouter les Maîtres c'est la guéoula assurée, les éviter c'est l'exil assuré. D'IEU merci, à chaque génération nous connaissons des grandes figures de la Tora, ne vivons pas dans le fantasme qu'avant il y avait des Maîtres et plus aujourd'hui, tenir pareils propos c'est la mort du peuple juif.